

**DIRECTION DES AFFAIRES
CULTURELLES ET DU
PATRIMOINE**

Affaire suivie par
M. OUDJANI Zahir
Directeur du Théâtre Municipal
LE COLISÉE
ZO/ML

☎ : 03.21.69.08.18

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

062-216204982-20220902-2022-0297-AU

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 02/09/2022

Décision N°2022 - 0297

DECIDE

ARTICLE 1 : Il sera conclu et signé un avenant au contrat de cession avec la Société « ENZO PRODUCTIONS » sise 86/88, rue du Point du jour – 92100 BOULOGNE BILLANCOURT, représentée par Monsieur Lionel HALLADJIAN, en sa qualité de Gérant pour la représentation du spectacle intitulé « André MANOUKIAN et Élodie FRÉGÉ » avenant portant report de cette représentation au théâtre municipal Le Colisée, le dimanche 12 mars 2022 à 17h00.

ARTICLE 2 : Les autres dispositions du contrat de cession signé par les parties en date du 13 mai 2022 demeurent inchangées.

ARTICLE 3 : La présente décision fera l'objet d'une publication sur le site de la Ville de LENS : www.villedelens.fr (rubrique Actes Administratifs).

ARTICLE 4 : Le Directeur Général Adjoint des Services du Pôle Vie Locale - Réussite et Solidarité et Monsieur le Comptable Public sont chargés chacun en ce qui le concerne de l'exécution des dispositions de la présente décision.

Fait en l'Hôtel de Ville, le **2 SEP. 2022**

Pour Le Maire
L'adjointe déléguée à la Culture

Hélène CORRE.

